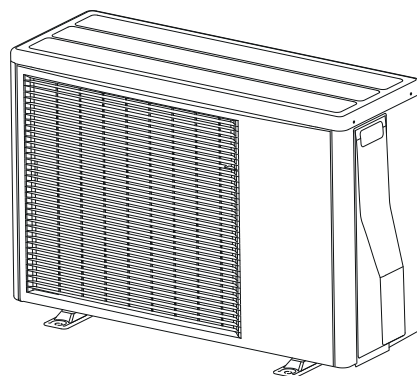
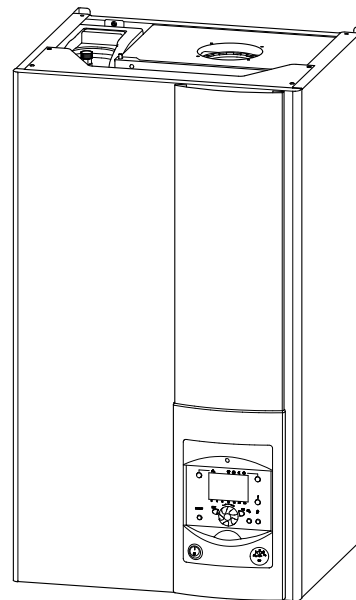


UTILISATION





FR

hysae hybrid

Chaudière murale hybride Gaz à condensation -
Pompe à chaleur air/eau split, 2 services



Sommaire

 Consignes de sécurité	3
 Vue d'ensemble de l'installation	4
Certificat de conformité	4
Précautions et avertissements concernant votre installation	4
Fin de vie de l'appareil	5
Vue d'ensemble de l'installation	5
 Conduite de l'installation	6
L'interface utilisateur, la centrale ambiance et la sonde d'ambiance (option)	6
Description de l'affichage	8
Première mise en service	9
Configuration de la centrale ambiance (option)	9
Mise en service rapide	9
Choix de la langue	10
Réglage de l'heure et de la date	10
Choix et réglage du mode de chauffage	11
Choix et réglage du régime ECS	14
Programmer des périodes de vacances	16
Structure du menu de commande "Utilisateur final"	18
Paramétrage de la régulation	22
Messages d'erreur	25
Affichage d'information	26
Particularités	27
Modem téléphonique	27
 Entretien	28
Contrôles réguliers	28
Vérification de l'unité extérieure	28

Consignes de sécurité

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cet appareil nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.

Chaudière raccordée à un conduit de cheminée (avec adaptateur cheminée 522264) : Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

En cas d'odeur de gaz : Ne pas fumer ! Éviter toute flamme nue ou formation d'étincelles, ouvrir portes et fenêtres, fermer le robinet d'alimentation gaz, et prévenir votre installateur chauffagiste.

Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque l'appareil est en fonctionnement.

Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.

Couper les alimentations (électrique et gaz) si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

La chaudière a été réglée par votre installateur pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de votre appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.

Toute intervention sur des organes scellés est interdite.

Cet appareil nécessite :

Pour l'entretien de l'unité extérieure et la vérification du circuit frigorifique, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.

Pour l'entretien de la chaudière et du conduit de cheminée ou ventouse, l'intervention d'un technicien chauffagiste.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

Vue d'ensemble de l'installation

► Certificat de conformité

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).

L'entreprise qui établit le certificat de conformité est une entreprise :

- Inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz ;
- Soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires.

► Précautions et avertissements concernant votre installation

▼ L'unité extérieure

L'unité extérieure contient les équipements qui permettent de capter l'énergie de l'air ambiant.

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

▼ Le module hydraulique

Le module hydraulique contient la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique fonctionne en bi-énergie (pompe à chaleur air/eau et chaudière gaz intégrée).

▼ La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

▼ Les radiateurs

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

▼ Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

▼ Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

▼ L'eau chaude sanitaire (ECS)

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, l'appareil s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la chaudière.

► Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

► Vue d'ensemble de l'installation

Votre appareil a été configuré par votre installateur. Il est constitué des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique hybride, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage ou même cuisine, transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

En option :

- La (les) sonde(s) d'ambiance.
- La centrale ambiance.

La chaudière hybride est un système pouvant être connecté à n'importe quel émetteur :

- les radiateurs (haute, moyenne, basse température)
- ou ventilo-convecteurs
- le plancher chauffant.

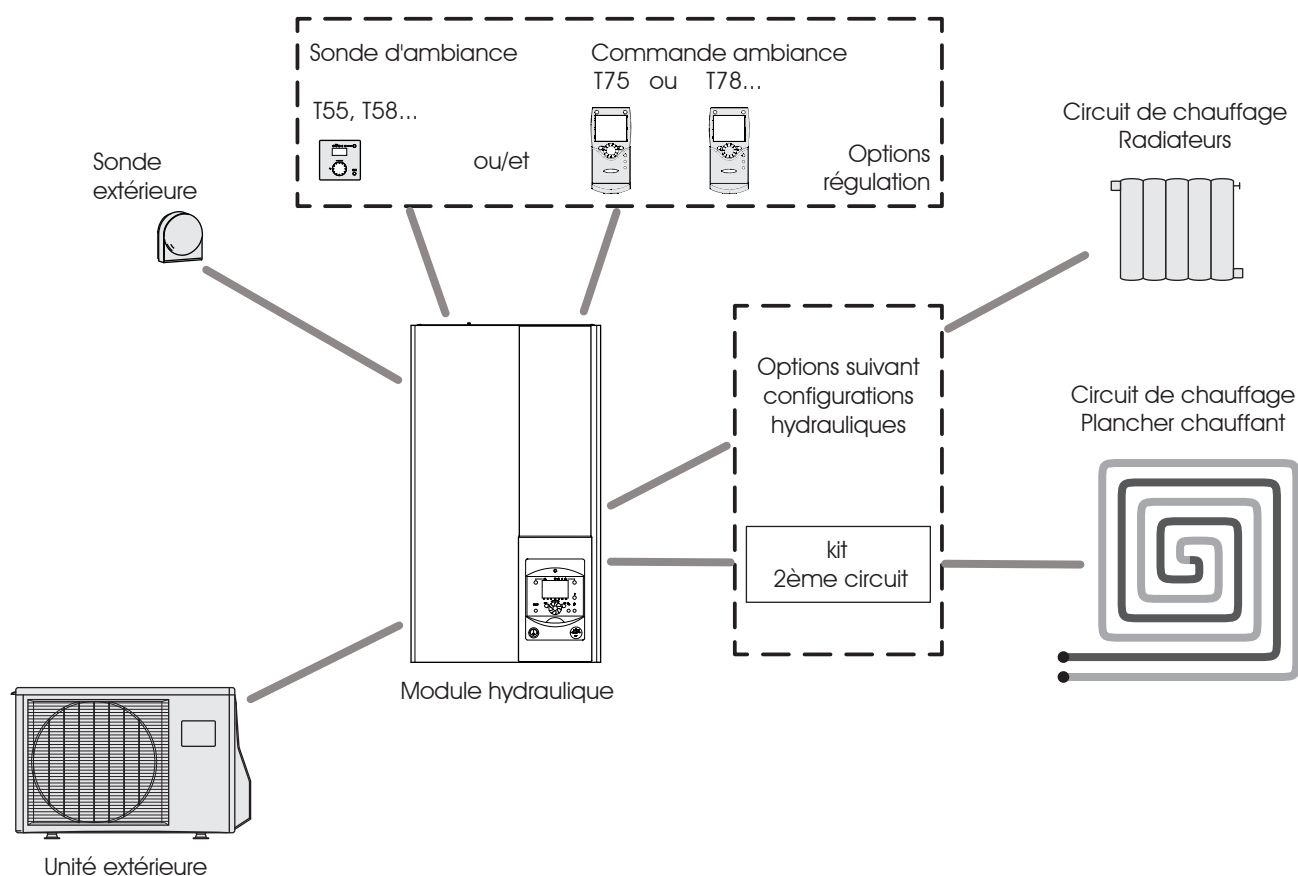
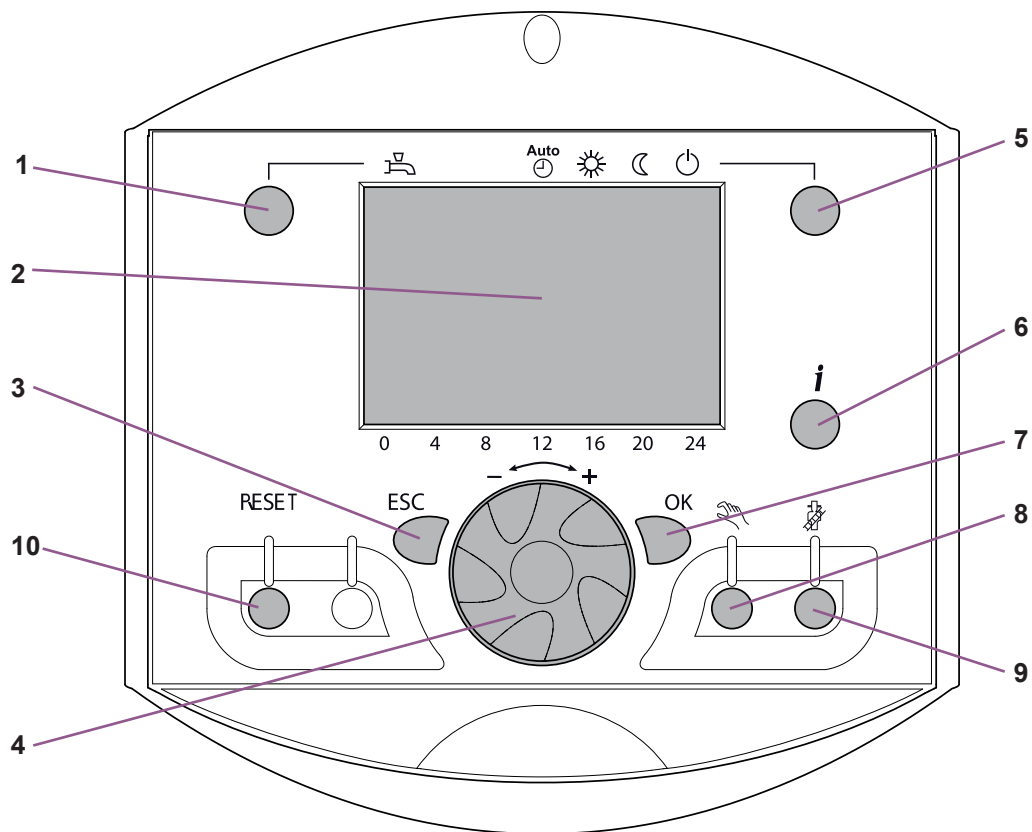


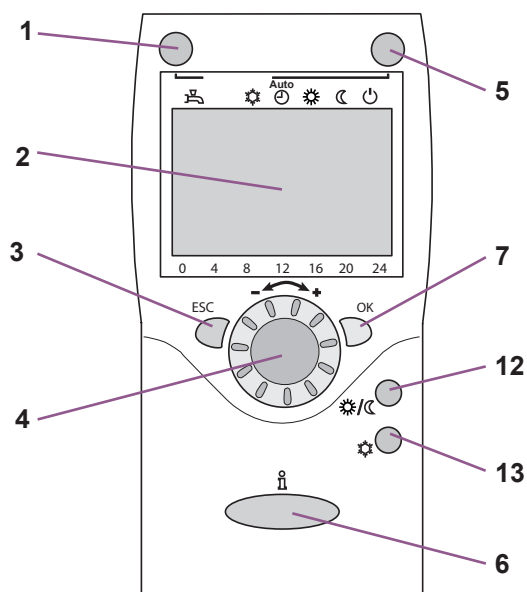
fig. 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

Conduite de l'installation

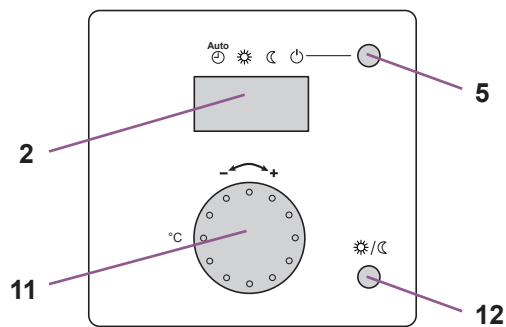
► L'interface utilisateur, la centrale ambiance et la sonde d'ambiance (option)












■ Interface utilisateur



■ Centrale ambiance T75 / T78



■ Sonde d'ambiance T55 / T58

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	Sélection du régime de fonctionnement ECS  Arrêt  Eco  Marche	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêt : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction hors-gel de l'eau sanitaire active. - Eco : Production d'ECS. - Marche : Production d'ECS avec maintien en température de l'échangeur ECS en fonction du programme horaire ECS afin de disposer d'eau chaude sanitaire plus rapidement. L'utilisation de cette fonction nécessite une eau sanitaire non calcaire (dureté < 20°fH).
2	Affichage digital	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle du fonctionnement, lecture de la température actuelle, du régime de chauffe, d'un défaut éventuel. - Visualisation des réglages.
3	Sortie "ESC"	<ul style="list-style-type: none"> - Quitter le menu.
4	Navigation et réglage	<ul style="list-style-type: none"> - Réglage de la consigne de température confort. - Sélection du menu. - Réglage des paramètres.
5	Sélection du régime de chauffe	<ul style="list-style-type: none"> -  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). -  Température de confort permanente. -  Température réduite permanente. -  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).
6	Affichage d'information	<ul style="list-style-type: none"> - Diverses informations (voir page 26). -  Lecture des codes d'erreur (voir page 25). -  Information concernant la maintenance, le régime spécial.
7	Validation "OK"	<ul style="list-style-type: none"> - Entrée dans le menu sélectionné. - Validation du réglage des paramètres. - Validation du réglage de la consigne de température confort.
8	Régime manuel	<ul style="list-style-type: none"> - Les sorties relais ne sont plus commandées par la régulation, mais sont réglées, selon leur fonction, sur un état prédéfini du mode manuel.
9	Fonction ramonage Appui bref (moins de 3 sec)	<ul style="list-style-type: none"> - La fonction ramonage génère l'état de fonctionnement nécessaire pour la mesure des émissions (fumées).
10	Reset (appuyer 3 sec)	<ul style="list-style-type: none"> - Ré-initialisation et annulation des messages d'erreur. Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.
11	Bouton de réglage	<ul style="list-style-type: none"> - Réglage de la consigne de température confort.
12	Touche de présence	<ul style="list-style-type: none"> - Commutation confort / réduit.
13	Non concerné	

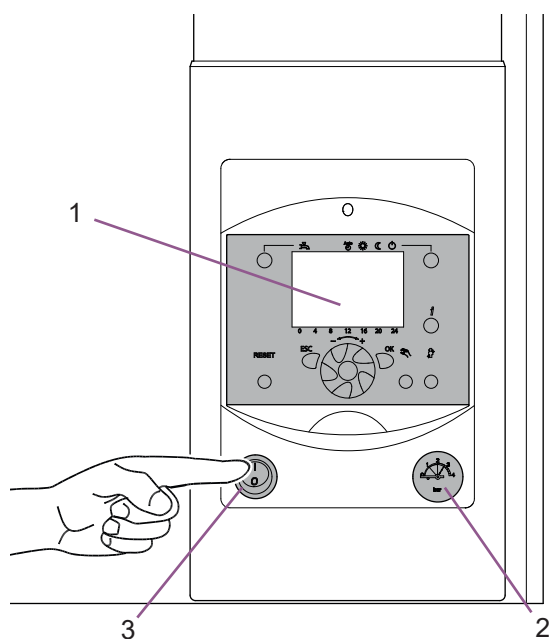
► Première mise en service

- L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un professionnel qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.
- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre (rep. 2, fig. 4) est suffisante (1 à 2 bar).
- Enclencher le disjoncteur général de l'installation.
En hiver, afin de permettre un préchauffage du compresseur enclencher le disjoncteur général de l'installation quelques heures avant d'enclencher le bouton marche/arrêt.

► Configuration de la centrale ambiance (option)

Dans le cas de l'utilisation de la centrale ambiance (voir fig. 2), à la mise en service, après une initialisation d'environ 3 minutes, il faut régler la langue en français :

- Appuyer sur OK.
- Choisir le menu "Interface utilisateur".
- Sélectionner "Langue" **Français**.



1. Interface utilisateur
2. Manomètre (pression de l'installation)
3. Interrupteur marche/arrêt

fig. 4 - Mise en marche

► Mise en service rapide

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt de l'appareil.
Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données, mettre à jour", puis indique "Température départ cascade" (Température départ commun).
- Les réglages sont effectués sur l'interface utilisateur ou sur la centrale ambiance (option).

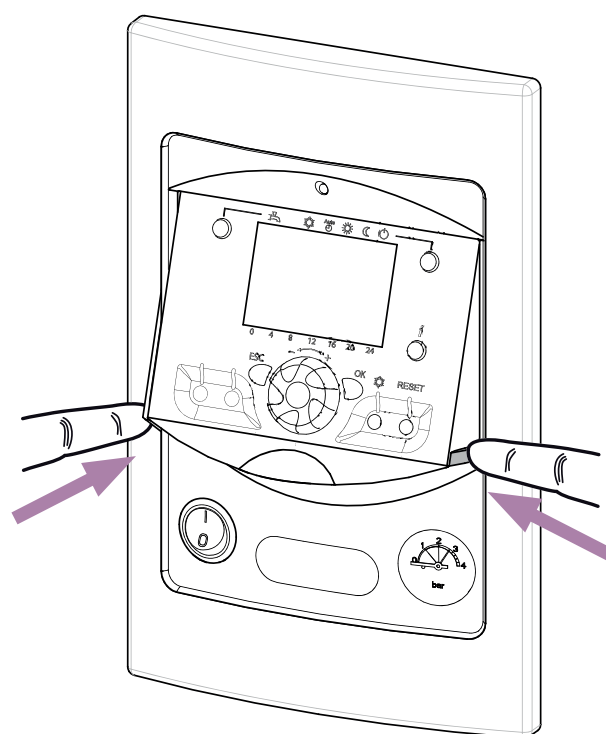

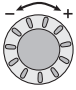























fig. 5 - Fermeture de l'afficheur

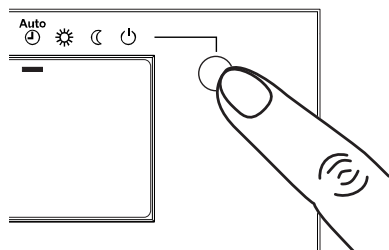
► Choix de la langue

			
	Heure et date Interface utilisateur Prog. horaire CC1 ...		Langue English Deutsch Français Italiano Nederlands Español Portuguese Dansk
			
			





► Réglage de l'heure et de la date

	Heure et date Interface utilisateur Prog. horaire CC1 ...		Heures / minutes		
			11 : 00 heure)	(réglage	
			11 : 35 minutes)	(réglage	
			Jour / mois		
			01 : 02 mois)	(réglage	
			07 : 02 jour)	(réglage	
			Année		
			2014		
					

► Choix et réglage du mode de chauffage



Pour changer de mode de chauffage, appuyer plusieurs fois sur la touche de sélection.

-  Régime automatique Marche (Chauffage en service suivant la programmation horaire).
-  Chauff CONFORT permanent Marche (Température de confort permanente).
-  Chauff RÉDUIT permanent Marche (Température réduite (éco) permanente).
-  Mode protection hors-gel Marche (Régime "veille" avec protection hors-gel).

▼ Réglage de la température d'ambiance confort, réduit et hors-gel

• Exemple de réglage de température

- Température ambiante de confort : 20°C.
- Température ambiante réduite (éco) : 19°C.
- Température de protection hors-gel : 12°C.

OK



Consigne confort



20 °C 



Consigne réduit



19 °C 



Consigne hors-gel



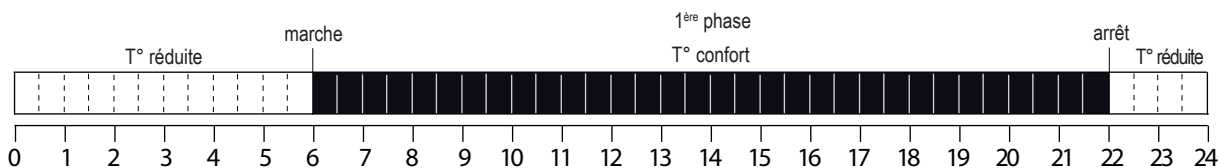
12 °C 

ESC 

▼ Modifier le programme horaire de chauffage

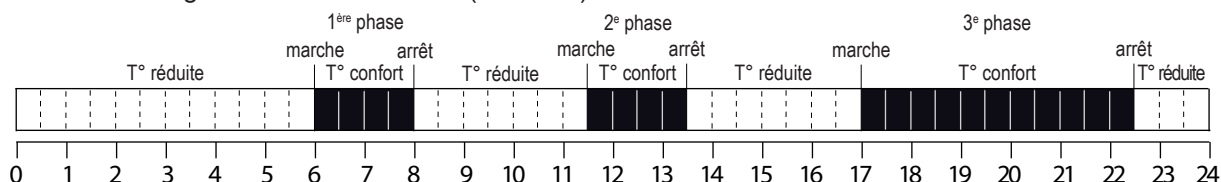
Le programme horaire de chauffage par défaut est défini pour la semaine entière (lun-dim : du lundi au dimanche) et de 6:00 à 22:00 en mode confort (de 22:00 à 6:00 en mode réduit (éco)).

Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffage et sur différentes périodes (semaine, jour,...).



• Exemple de programmation de périodes de chauffage

- Période de chauffage du lundi au vendredi (lun-vend).



OK

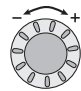
Heure et date
Interface utilisateur
Prog. horaire CC1
Prog. horaire CC2
Programme horaire 4 / ECS
Vacances circuit CC1
Vacances circuit CC2
...



OK



Présélection



OK



lun-dim
lun-vend
sam-dim
lundi
mardi
...
dimanche



lun-vend : 1^{ère} phase EN **OK**  **06 : 00** **OK**


 lun-vend : 1^{ère} phase Hors **OK**  **08 : 00** **OK**

 lun-vend : 2^e phase EN **OK**  **11 : 30** **OK**

 lun-vend : 2^e phase Hors **OK**  **13 : 30** **OK**

 lun-vend : 3^e phase EN **OK**  **17 : 00** **OK**

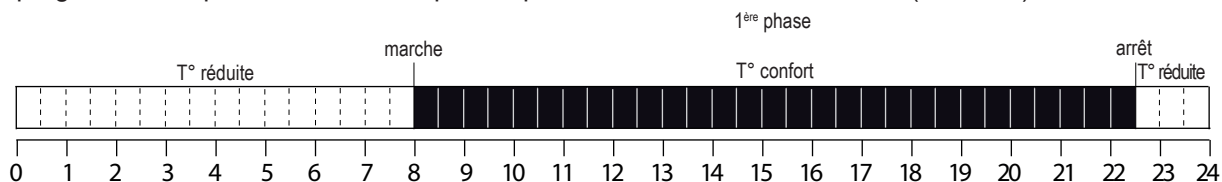
 lun-vend : 3^e phase Hors **OK**  **22 : 30** **OK**

ESC 

EN : en service

Hors : hors service

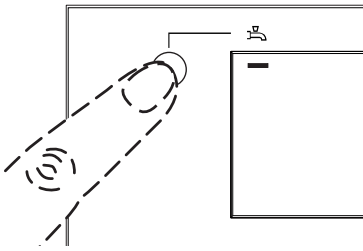
- Une programmation peut-être effectuée pour la période du samedi au dimanche (sam-dim).






Heure et date				lun-dim
Interface utilisateur				lun-vend
Prog. horaire CC1				OK sam-dim
Prog. horaire CC2	OK			lundi
Programme horaire 4 / ECS		Présélection		mardi
Vacances circuit CC1				...
Vacances circuit CC2				dimanche
...				
<hr/>				
sam-dim : 1 ^{ère} phase EN	OK		08 : 00	OK
sam-dim : 1 ^{ère} phase Hors	OK		22 : 30	OK
<hr/>				
ESC				

Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffage, procéder de la même manière pour le réglage des paramètres du 2^{ème} circuit.

► Choix et réglage du régime ECS



Pour changer de régime ECS, appuyer plusieurs fois sur la touche de sélection.

-  Arrêt (Production d'eau chaude sanitaire à l'arrêt (avec protection hors-gel)).
-  Eco (Production d'eau chaude sanitaire instantanée).
-  Marche (Production d'eau chaude sanitaire avec maintien en température de l'échangeur ECS en fonction des programmes horaires).

Principe de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire (ECS)

- La production d'ECS est prioritaire sur le chauffage.
- La température d'eau chaude sanitaire (ECS) peut être paramétrée : Consigne confort (paramètre 1610 à 55°C) .
- La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la chaudière.
- En **mode "Eco"**, la production d'eau chaude est instantanée. La chaudière ne fonctionne que lors du soutirage.
- En **mode "Marche"** (par défaut), l'échangeur ECS est maintenu en température afin d'avoir plus rapidement de l'eau chaude lors du soutirage. Le maintien en température de l'échangeur ECS se fait en fonction du programme horaire ECS. La chaudière peut fonctionner sans soutirage d'eau chaude sanitaire.

▼ Réglage de la température confort de l'eau chaude sanitaire

• Exemple de réglage de température

- Température d'eau chaude sanitaire confort : 60 °C.



...
Circuit de chauffage 2

Eau Chaude Sanitaire

Erreur



Consigne confort



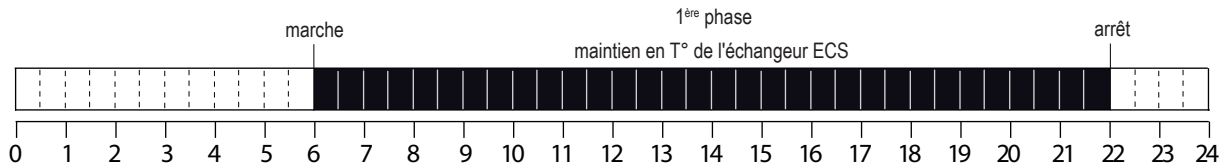
60 °C



▼ Modifier le programme horaire de maintien en température de l'échangeur ECS

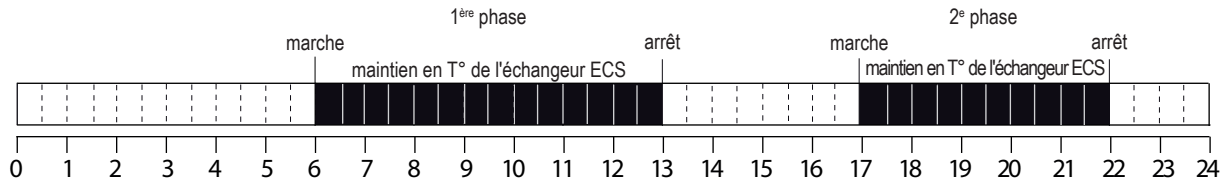
Le programme horaire de maintien en température de l'échangeur ECS par défaut est défini pour la semaine entière (lun-dim : du lundi au dimanche) et de 6:00 à 22:00.

Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffage et sur différentes périodes (semaine, jour,...).



• Exemple de programmation de période de maintien en température de l'échangeur ECS

- Période de maintien en température de l'échangeur ECS du lundi au vendredi (lun-dim).



OK



Heure et date

Interface utilisateur

Prog. horaire CC1

Prog. horaire CC2

Programme horaire 4 / ECS

Vacances circuit CC1

Vacances circuit CC2

...

lun-dim

lun-vend

sam-dim

lundi

mardi

...

dimanche



Présélection



+



lun-dim : 1^{ère} phase EN



06 : 00



lun-dim : 1^{ère} phase Hors



13 : 00



lun-dim : 2^e phase EN



17 : 00



lun-dim : 2^e phase Hors



22 : 00




ESC



EN : en service

Hors : hors service


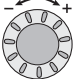
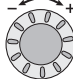


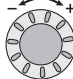

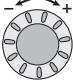
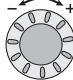


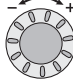

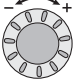

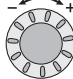



► Programmer des périodes de vacances



Il est possible de programmer des périodes de vacances (1 à 8) durant lesquelles le chauffage est en mode réduit (éco) ou hors-gel. La programmation des périodes de vacances ne fonctionne qu'en **mode "AUTO"** .

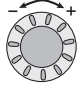
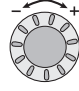

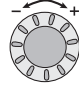

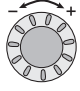
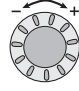

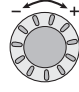


• Exemple de programmation de périodes de vacances:

- Période 1 : du 23 février au 02 mars inclus.

- Période 2 : du 20 avril au 04 mai inclus.

OK 				Période 1	
Heure et date				Période 2	
Interface utilisateur				Période 3	
Prog. horaire CC1				Période 4	
Prog. horaire CC2				Période 5	
Programme horaire 4 / ECS				...	
Vacances circuit CC1				Période 8	
Vacances circuit CC2					
...					
	Période 1 : Début		01 : 02	(réglage mois)	OK 
	Jour / mois				
			23 : 02	(réglage jour)	OK 
	Période 1 : Fin		01 : 03	(réglage mois)	OK 
	Jour / mois				
			02 : 03	(réglage jour)	OK 
	Niveau de température	OK 		Réduit	OK 
				Protection Hors-gel	
	Le niveau de température est le même pour toutes les périodes de vacances				ESC 

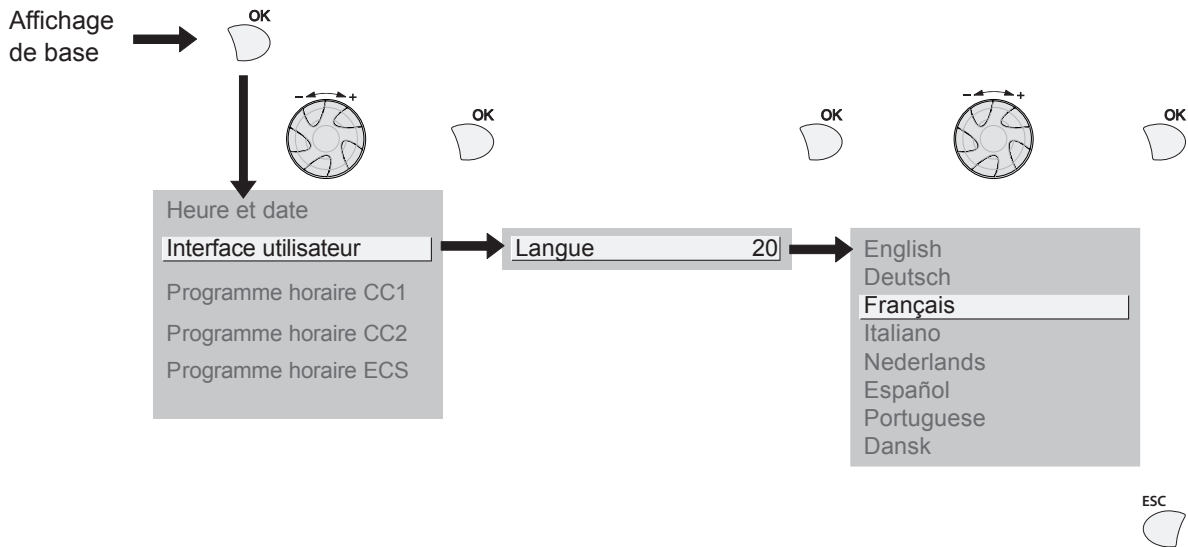
Heure et date			Période 1	
Interface utilisateur			Période 2	
Prog. horaire CC1			Période 3	
Prog. horaire CC2			Période 4	
Programme horaire 4 / ECS		Présélection	Période 5	
Vacances circuit CC1			...	
Vacances circuit CC2			Période 8	
...				

	Période 2 : Début Jour / mois		01 : 04	(réglage mois)	
			20 : 04	(réglage jour)	
	Période 2 : Fin Jour / mois		01 : 05	(réglage mois)	
			04 : 05	(réglage jour)	
					

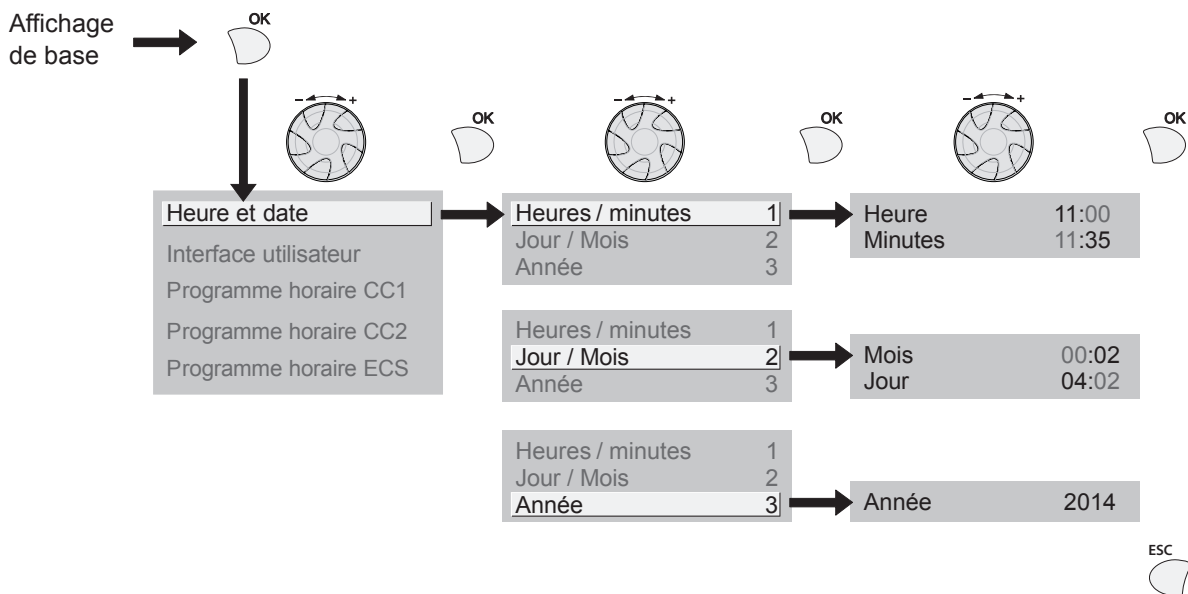
Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffage, procéder de la même manière pour le réglage des paramètres du 2^{ème} circuit.

► Structure du menu de commande "Utilisateur final"

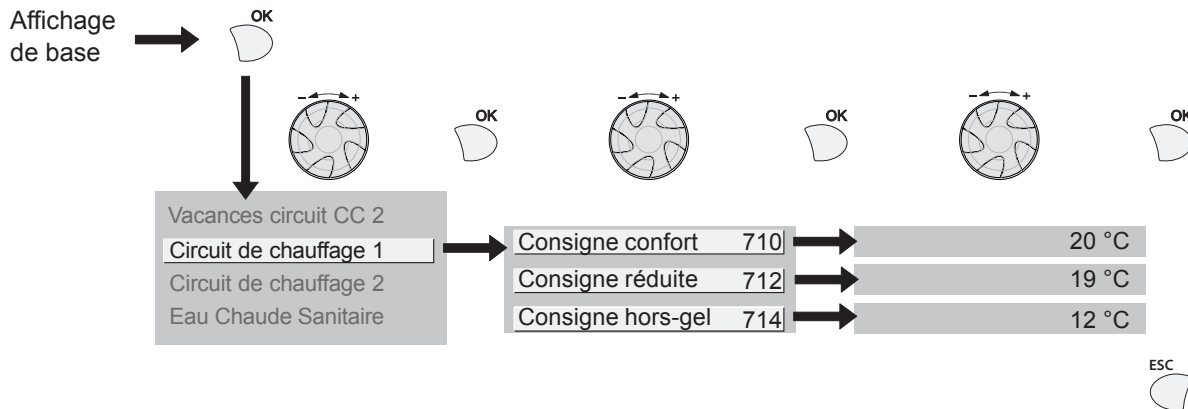
• Choix de la langue



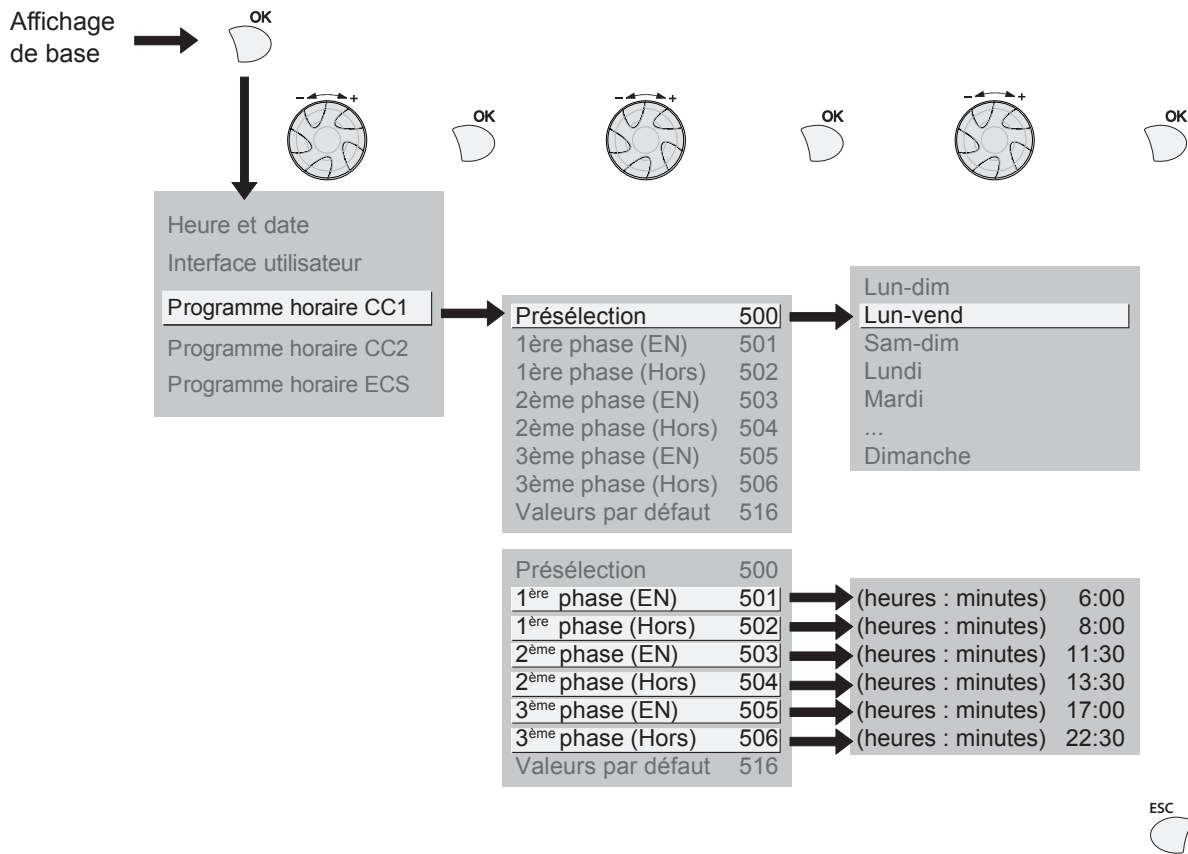
• Réglage de l'heure et de la date



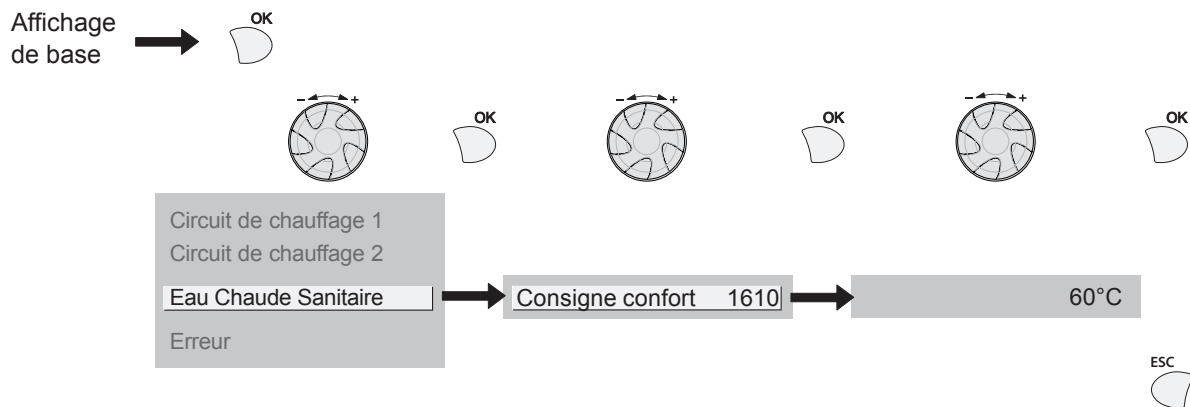
• Réglage des températures de chauffage



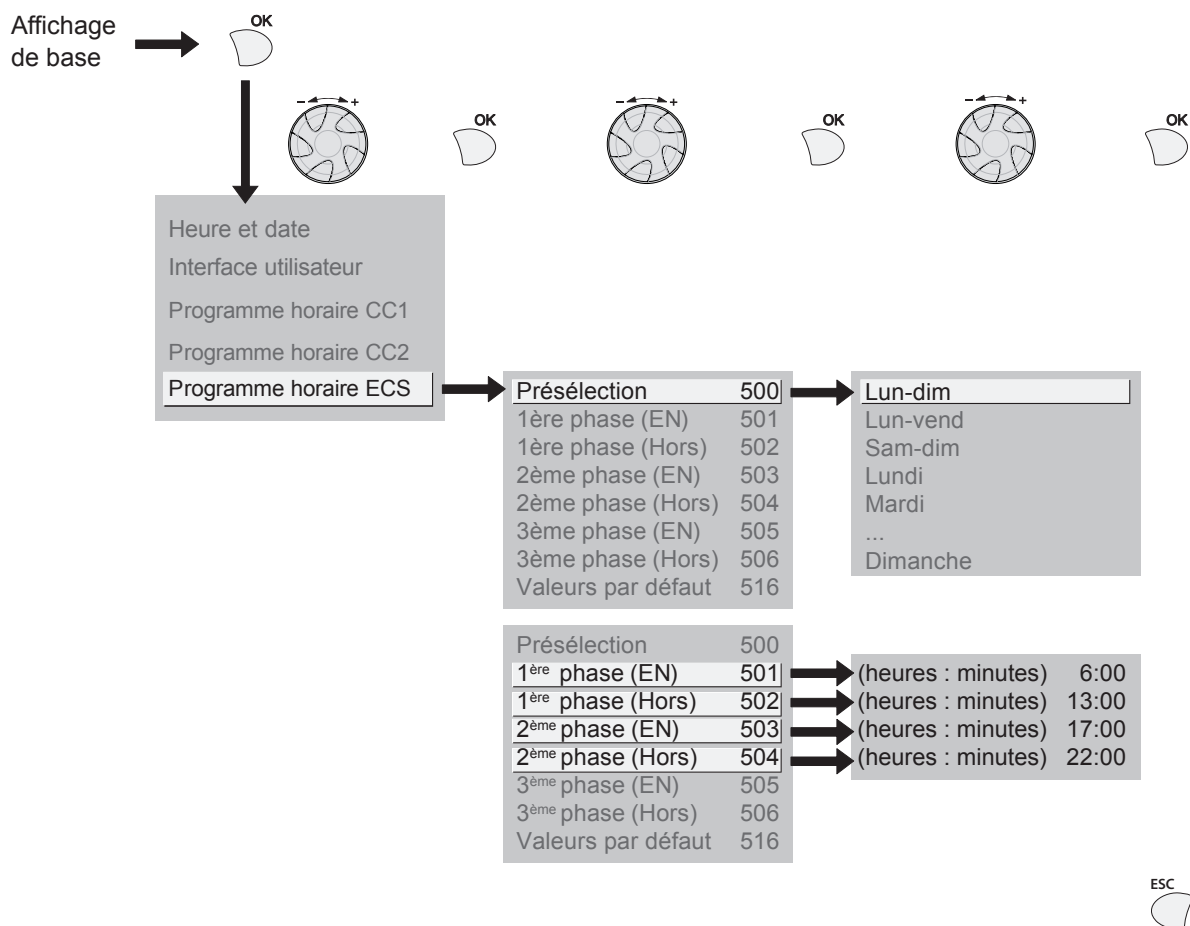
• Réglage des périodes de chauffage



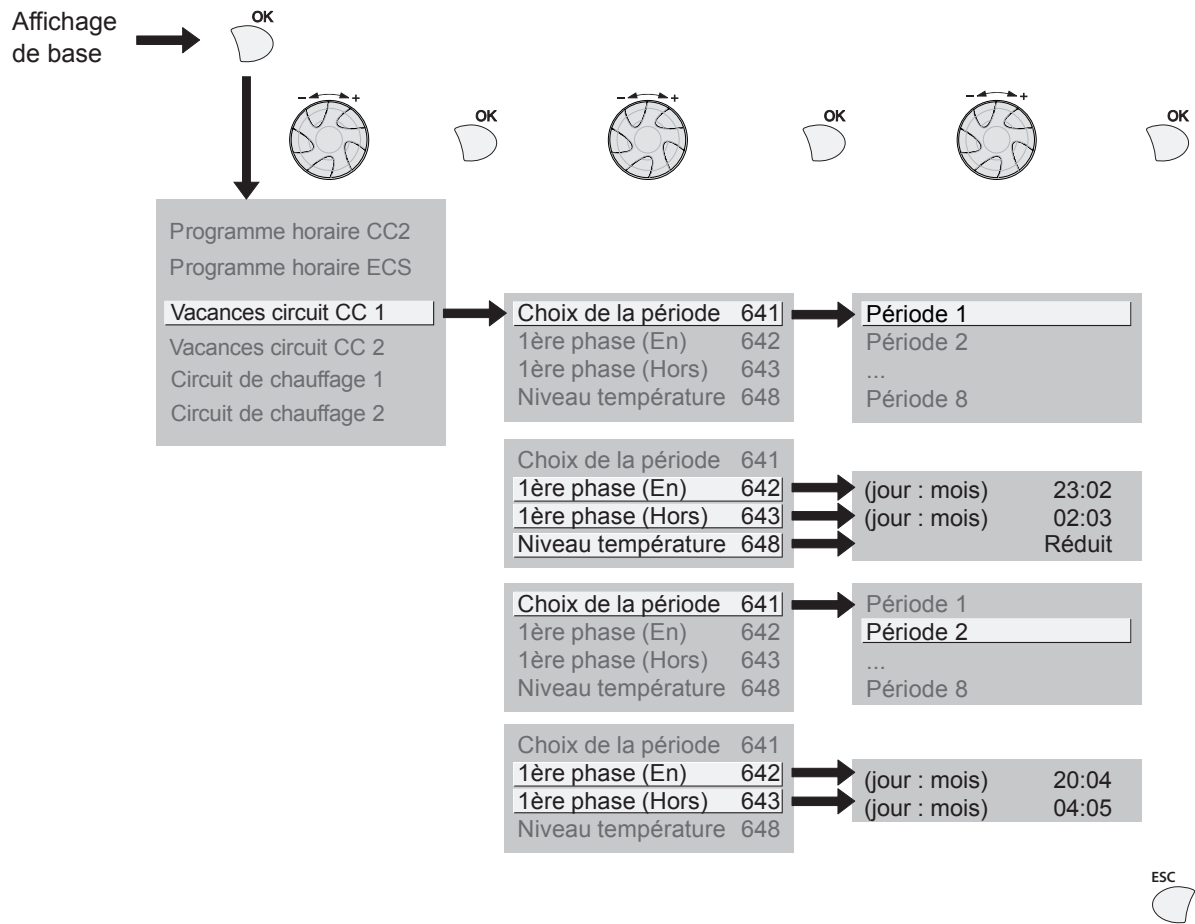
• Réglage des température de chauffe ECS



• Réglage des périodes de maintien en température de l'échangeur ECS



• Programmation de périodes de vacances



► Paramétrage de la régulation

▼ Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :
Utilisateur final
... sont décrits dans ce document.

Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels. Toute erreur de manipulation peut entraîner de graves dysfonctionnements.

▼ Réglage des paramètres

L'écran étant à l'affichage de base.

- Appuyer sur **OK**.

Une fois dans le niveau utilisateur final.

- Faire défiler la liste des menus.

- Choisir le menu souhaité.

- Faire défiler les lignes de fonction.

- Choisir la ligne souhaitée.

- Ajuster le paramètre.

- Valider le réglage en appuyant sur **OK**.

- Pour revenir au menu, appuyer sur **ESC**.

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.


▼ Liste des réglages Utilisateur final

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Heure et date				
1	Heures / minutes	00:00... 23:59		--:--
2	Jour / Mois	01.01... 31.12		--:--
3	Année	1900... 2099		----
Interface utilisateur				
20	Langue	1: English, 2: Deutsch, 3: Français, 4: Italiano, 5: Nederland, 6: Espagnol, 7: Portugese, 8: Polski, 9: Suomi, 10: Svenska		Français
Programme horaire chauffage, circuit 1				
500	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
501	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
502	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
503	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
504	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
505	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
506	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
516	Valeurs par défaut	0: Non, 1: Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				
Programme horaire chauffage, circuit 2				
N'apparaît qu'avec l'option kit 2 zones (Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffage).				
520	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim
521	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	6:00
522	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00
523	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
524	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
525	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--
526	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--
536	Valeurs par défaut	0: Non, 1: Oui		Non
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.				

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Vacances, Circuit 1 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
641	Présélection	Période 1 à 8		Période 1
642	Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12		--,--
643	Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12		--,--
648	Régime du chauffage pendant les vacances	0: Protection hors-gel, 1: Réduit		Protection hors-gel
Vacances, Circuit 2 (Pour que le programme vacances soit actif, le mode de chauffe doit être sur AUTO)				
N'apparaît qu'avec l'option kit 2 zones (Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffage).				
651	Présélection	Période 1 à 8		Période 1
652	Date de début de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12		--,--
653	Date de fin de vacances (Jour / Mois)	01.01... 31.12		--,--
658	Régime du chauffage pendant les vacances	0: Protection hors-gel, 1: Réduit		Protection hors-gel
Réglage de chauffage, circuit 1				
700	Mode de fonctionnement	0: Protection, 1: Automatique		Automatique
710	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0.5 °C	20 °C
712	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0.5 °C	19 °C
714	Consigne de température ambiante "hors-gel"	4 °C... Température réduite	0.5 °C	8 °C
Réglage du chauffage, circuit 2				
N'apparaît qu'avec l'option kit 2 zones (Si l'installation est composée de 2 circuits de chauffage).				
1000	Mode de fonctionnement	0: Protection, 1: Automatique		Automatique
1010	Consigne de température d'ambiance de confort	Température réduite... Consigne confort max.	0.5 °C	20 °C
1012	Consigne de température d'ambiance réduite	Température hors-gel... Température confort	0.5 °C	19 °C
1014	Consigne de température ambiante "hors-gel"	4 °C... Température réduite	0.5 °C	8 °C
Compteur d'énergie				
3113	Énergie utilisée		Kwh	---
Cumul de l'énergie électrique consommée totale. Les Compteurs "Énergie" s'incrémentent en date du 1 ^{er} juillet de chaque année.				
3124	Énergie utilisée chauffage 1 (N - 1)		Kwh	---
3131	Énergie utilisée chauffage 2 (N - 2)		Kwh	---
3138	Énergie utilisée chauffage 3 (N - 3)		Kwh	---
3145	Énergie utilisée chauffage 4 (N - 4)		Kwh	---
3152	Énergie utilisée chauffage 5 (N - 5)		Kwh	---
3159	Énergie utilisée chauffage 6 (N - 6)		Kwh	---
3166	Énergie utilisée chauffage 7 (N - 7)		Kwh	---
3173	Énergie utilisée chauffage 8 (N - 8)		Kwh	---
3180	Énergie utilisée chauffage 9 (N - 9)		Kwh	---
3187	Énergie utilisée chauffage 10 (N - 10)		Kwh	---
Erreur				
6708	Message erreur PAC			---
6711	Réinitialisation PAC	0: Non, 1: Oui		Non

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base						
Diagnostic générateur										
8410	T° retour PAC	0... 140 °C	1 °C	---						
	Consigne PAC	0... 140 °C	1 °C	---						
8412	T° départ PAC	0... 140 °C	1 °C	---						
	Consigne PAC	0... 140 °C	1 °C	---						
8413	Modulation compresseur	0 ... 100 %	1 %	---						
Diagnostic consommateur										
8700	Température extérieure	-50... 50 °C	1 °C	---						
8701	Température extérieure minimale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C	1 °C	---						
8702	Température extérieure maximale. RAZ ? (remise à zéro ?) Non, Oui	-50... 50 °C	1 °C	---						
8740	Température ambiante CC1	0... 50 °C	1 °C	---						
	Consigne actuelle de T° ambiante circuit 1	4... 35 °C	1 °C	20 °C						
8743	Température de départ CC1	0... 140 °C	1 °C	---						
	Consigne de T° de départ CC1	0... 140 °C	1 °C	50 °C						
9005	Pression hydraulique 1	0... 10 bar	1 bar	---						
Réglage ECS (eau chaude sanitaire)										
1610	Consigne température ECS confort	Consigne réduit (ligne 1612)... 60 °C	1							
• Réglage du paramètre 1610 selon la puissance de l'appareil:										
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Appareil</th> <th>Réglage de base du paramètre 1610</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hysae 28 kW</td> <td>60°C</td> </tr> <tr> <td>Hysae 35 kW</td> <td>65°C</td> </tr> </tbody> </table>			Appareil	Réglage de base du paramètre 1610	Hysae 28 kW	60°C	Hysae 35 kW	65°C
Appareil	Réglage de base du paramètre 1610									
Hysae 28 kW	60°C									
Hysae 35 kW	65°C									
560	Présélection (jour / semaine)	Lun-Dim, Lun-Ven, Sam-Dim, Lundi, ... , Samedi, Dimanche		Lun-Dim						
561	1 ^{ère} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	06:00						
562	1 ^{ère} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	22:00						
563	2 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--						
564	2 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--						
565	3 ^{ème} phase En service (début)	00:00... --:--	10 min	--:--						
566	3 ^{ème} phase Hors service (fin)	00:00... --:--	10 min	--:--						
576	Valeurs par défaut	0: Non, 1: Oui		Non						
Oui + OK : Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les programmes de chauffe personnalisés. Vos réglages personnalisés sont alors perdus.										
Erreur Chaudière										
6705	Code de diagnostic logiciel			---						
6706	Coffret phase pos.dérang			Non						
Diagnostic Chaudière										
8381	Énergie gaz chauffage		kWh	---						
	Énergie gaz consommée en chauffage.									
8382	Énergie gaz ECS		kWh	---						
	Énergie gaz consommée en eau chaude sanitaire.									
8383	Énergie gaz		kWh	---						
	Énergie gaz consommée totale.									

► Messages d'erreur

Les défauts ou pannes de la chaudière sont signalés par l'afficheur de l'interface utilisateur. L'afficheur indique le symbole .

Appuyer sur la touche  pour obtenir des détails sur l'origine du défaut.

Lorsque l'erreur est résolue, les défauts sont ré-initialisés à zéro automatiquement.

L'appareil peut s'arrêter et redémarrer automatiquement à la disparition du problème.

Dispositif de sécurité

Certaines anomalies provoqueront la mise en sécurité de la chaudière (codes erreur 128, 133, 323). Dans ce cas, réarmer la chaudière en appuyant sur le bouton RESET (voir rep. 10, fig. 2, page 6).

Remarque :

Une anomalie sur l'unité extérieure peut provoquer un message d'erreur (code erreur 134). La ré-initialisation du code erreur se fait par "Marche / Arrêt" de l'appareil.

Dans ce cas :

- La production d'eau chaude sanitaire sera assurée,
- Le chauffage sera à l'arrêt.


Si la production d'eau chaude n'est pas assurée, la sonde sanitaire est peut-être en défaut. Ce défaut ne produit pas de code d'erreur.

Dans tous les cas, contacter votre installateur.

Code d'erreur	Causes probables
10 - Sonde température extérieure.	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.
20 - Sonde de chaudière 1.	
26 - Sonde départ Commun.	
28 - Sonde fumée.	
30 - Sonde de départ 1 (Circuit 1).	
32 - Sonde de départ 2 (Circuit 2).	
33 - Sonde de départ PAC.	
40 - Sonde de retour 1 (Circuit 1).	
44 - Sonde de retour PAC.	
60 - Sonde d'ambiance 1 (Circuit 1).	
65 - Sonde d'ambiance 2 (Circuit 2).	
83 - BSB, court-circuit.	Problème de câblage (entre sonde ou centrale d'ambiance, afficheur et régulateur).
84 - BSB, collision adresses.	Erreur de communication (entre centrale d'ambiance, afficheur et régulateur).
85 - Erreur communication radio BSB.	Erreur de communication (entre centrale d'ambiance radio, sonde radio et régulateur).
91 - Perte données EPROM.	Erreur interne au régulateur (perte de données dans la mémoire interne).
98 - Module AGU (2 ^{ème} circuit).	Erreur Module 2 ^{ème} circuit.
105 - Alarme de maintenance.	Maintenance en cours.
109 - Surveillance température chaudière.	-
110 - Fonction sécurité de surchauffe activée.	Contact X18a ouvert.
	Protection de surchauffe activée.
	Température retour - température départ >10°C
	Montée en température trop rapide
	Écart trop important entre température départ et température retour
121 - T° départ CC1.	Consigne de température départ CC1 non atteinte.
122 - T° départ CC2.	Consigne de température départ CC2 non atteinte.
125 - T° chaudière trop haute.	-
128 - Perte de flamme en fonctionnement.	Le courant d'ionisation est faible.
	Baisse de tension.
130 - T° fumée trop élevée.	Mauvaise circulation. Sonde fumée défectueuse.
133 - Temps de sécurité dépassé.	Pas d'apparition de la flamme après écoulement du temps de sécurité.
134 - Synthèse d'alarmes PAC	Anomalie PAC.
	Anomalie unité extérieure. (Ré-initialisation du défaut par "marche/arrêt" de l'appareil).

Code d'erreur	Causes probables
151 - Erreur interne au régulateur (Erreur BMU)	Courant d'ionisation détecté en phase d'arrêt ou d'attente.
	Inversion phase-neutre.
	Défaut vanne gaz.
	Module électronique AGU 2.5 défectueux ou débranché en cours de fonctionnement.
152 - Erreur paramétrage.	Anomalie dans le paramétrage.
153 - Appareil verrouillé en manuel.	Reset effectué lorsque non nécessaire (écran d'affichage bloqué).
160 - Vitesse ventilateur insuffisante.	Seuil de vitesse non atteint pendant l'allumage.
	Ventilateur sous le seuil de vitesse prévu.
208 - Surveillance débit	Erreur débitmètre (ré-initialisation du défaut par "marche/arrêt" de l'appareil).
321 - sonde ECS.	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.
322 - Pression hydraulique trop haute.	Pression d'eau > 3 bar ou faux contact.
323 - Pression hydraulique trop basse.	Pression d'eau < 0.5 bar ou faux contact.
385 - Sous-tension secteur.	-
432 - Terre non connectée.	Câble coupé ou débranché. Installation non reliée à la terre.
433 - T° échangeur.	Problème de circulation. By-pass bouché.
515 - Contr. débit source supp.	Problème d'installation hydraulique. Circulateur bloqué. Encrassement de l'installation. Tous les robinets thermostatiques fermés.

► Affichage d'information

La touche  permet d'appeler diverses informations. Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Messages d'erreur possibles dans la liste des codes d'erreur (voir tableau précédent).
- Messages de maintenance possibles de la liste des codes de maintenance.

- Messages de fonctionnement spécial.
- Diverses informations (voir ci-après).

Désignation	Ligne
Consigne séchage actuelle.	-
Jour séchage actuel.	-
Jours de séchages terminés.	-
État circuit chauffage 1.	8000
État circuit chauffage 2.	8001
État ECS.	8003
État chaudière.	8005
État brûleur.	8009
État Générateur 1 (chaudière).	8100
État générateur 2 (PAC).	8102
Température retour chaudière.	8314
Température extérieure.	8700
Température ambiante 1.	8740
Consigne d'ambiance 1.	
Température de départ 1.	8743
Consigne de départ 1.	
Température ambiante 2.	8770
Consigne d'ambiance 2.	
Température de départ 2.	8773
Consigne de départ 2.	
Température ECS.	-

► Particularités

Si l'alimentation électrique a été coupée pendant le fonctionnement de la PAC (panne de secteur ou appui intempestif sur l'interrupteur marche/arrêt du module hydraulique) l'afficheur va indiquer l'erreur 134 lors du redémarrage. Ne pas s'en inquiéter, la communication entre l'unité extérieure et le module hydraulique se rétablira au bout de quelques minutes.

► Modem téléphonique

Il est possible de commander la commutation du régime de chauffe en cours vers le régime "hors-gel" (et inversement) de l'appareil via le contact modem.

La commande téléphonique fait basculer le régime de chauffe en cours de l'appareil vers le régime "hors-gel" (et inversement). Selon le réglage, toutes les demandes de température des circuits de chauffage et de l'ECS sont ignorées ou activées.

Le mode "hors-gel" permanent ne doivent pas être sélectionné sur l'appareil et/ou la centrale ambiance.

Voir avec votre installateur.

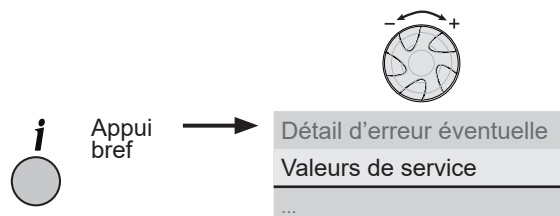


fig. 6 - Touche info

Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires au début de chaque saison de chauffe. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

► Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).
- Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, contacter votre installateur).
- Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.

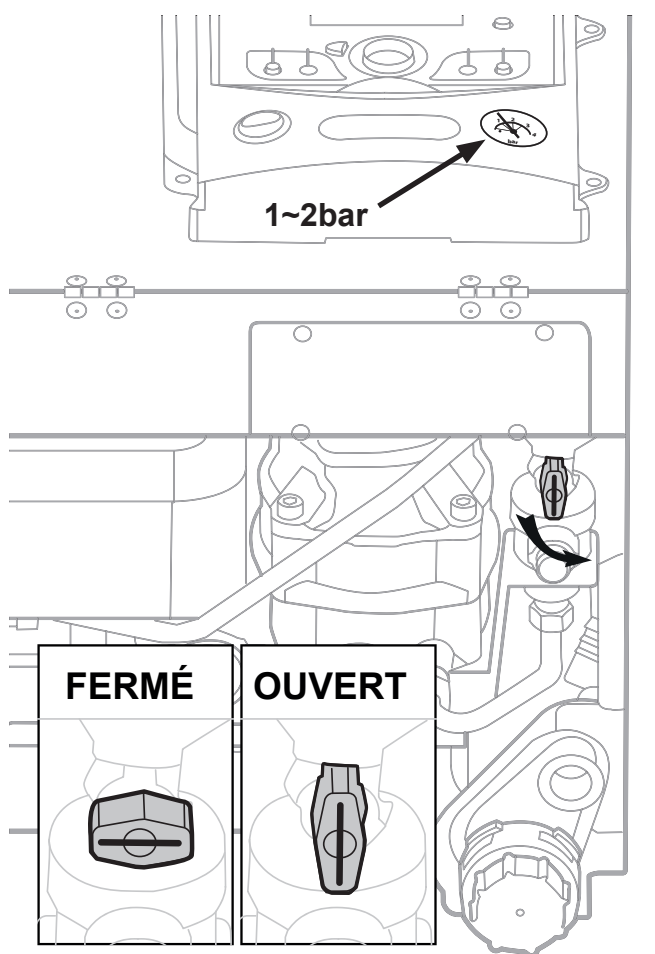


fig. 7 - Remplissage de l'appareil

► Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.



A series of 25 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.



A series of 25 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.



A series of 25 horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for handwriting practice.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Muraux Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.



Keymark Certification :
012-017 - Hysae hybrid